

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 16 / 2011 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services

Autre service concerné : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire.

Décision du Président N° 20 /2011 du 1^{er} mars 2011

Service : Direction générale des services

Objet : Location à la DDT du local implanté sur l'aire de co-voiturage de l'échangeur du séquestre

Montant : Loyer annuel de 2600€ hors charge.

Durée : 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2011, renouvelable 2 fois

Décision du Président N° 21 /2011 du 31 Janvier 2011

Service : Espace Nautique Atlantis

Objet : Marché « Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'espace nautique Atlantis»

Prestataire : bureau d'études GINGER BEFS

Montant : 74 016.00€HT pour la tranche ferme, 16 012.80 €HT pour la tranche conditionnelle 1 et 16 012.80 €HT pour la tranche conditionnelle 2

Décision du Président N° 22 /2011 du 4 Février 2011

Service : Collecte des ordures ménagères

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 09 080 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 7 : Electricité »

Prestataire : société SNC INEO

Montant : 17 029,70 € H.T. soit 20 367,52 € T.T.C. (10,58 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 191 547,05 € H.T. soit 229 090,27 € T.T.C.

Décision du Président N° 23 /2011 du 4 Février 2011

Service : Affaires juridiques marchés publics

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 10 053 « Travaux d'aménagement du parking Calvière – Lot n° 1 : terrassements – VRD - Sols »

Prestataire : Société CAUSSE et BRUNET

Montant : 14 007,00 € H.T. (11,74 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 133 288,60 € H.T.

Décision du Président N° 24 /2011 du 7 Février 2011

Service : Affaires juridiques marchés publics

Objet : Marché « Etude complémentaire de schéma général d'aménagement du ruisseau Séoux»

Prestataire : société HYDRETTES Grand Sud-Pyrénées

Montant : estimatif de 59 562.00 HT pour la tranche ferme, estimatif de 6 150.00 €HT pour la tranche conditionnelle 1 et estimatif de 6 462.50 €HT pour la tranche conditionnelle 2

Décision du Président N° 25 /2011 du 8 Février 2011

Service : Affaires juridiques marchés publics

Objet : Marché 11 004 : Fourniture d'émulsion de bitume pour la réalisation d'enduits superficiels d'usure

Prestataire : S.A.S. L.R.M.P. à Toulouse

Montant : 40000€ minimum HT et 160000€ maximum HT

Durée : 2 ans renouvelable une fois

Décision du Président N° 26 /2011 du 8 Février 2011

Service : Affaires juridiques marchés publics

Objet : Marché 11 006 : Création d'un orifice de fuite dans un bassin de rétention dans le quartier du Marranel à ALBI

Prestataire : S.A.S. BENEZECH

Montant : 13 215,00 € HT soit 15 805,14 € TTC

Décision du Président N° 27 /2011 du 14 Février 2011

Service : Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Objet : Convention Médiathèque Lescure d'Albigeois– M. Jean Emile ROTURIER

Prestataire : **Monsieur Jean Emile ROTURIER**, musicien professionnel, 12 rue Louis Gibert, 81000 Albi et **Monsieur Guillaume Boutevillain**, musicien professionnel

Montant : titre gracieux

Durée : concert le mercredi 23 mars 2011 à 15 heures à la Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Décision du Président N° 28 /2011 du 16 février 2011

Service : Gestion des déchets

Objet : contrat de location avec la société Laho Equipement pour un chariot élévateur

Prestataire : LAHO EQUIPEMENT, Vals de Caussels à Albi

Montant : 95€ Hors Taxes par jour

Durée : 1 journée

Décision du Président N° 29 /2011 du 15 février 2011

Service : Médiathèque d'agglomération Pierre-Amalric

Objet : Convention de mise à disposition temporaire et à titre gracieux de locaux de la médiathèque d'agglomération Pierre-Amalric au bénéfice de la Scène nationale d'Albi.

Bénéficiaire : Scène nationale d'Albi

Durée : 2 ans renouvelable par reconduction expresse d'année en année.

Décision du Président N° 30 /2011 du 16 février 2011

Service : Assainissement

Objet : Convention pour l'entreposage des boues issues de la station d'épuration de la Madeleine à Albi.

Prestataire : Monsieur Viala – exploitant agricole au lieu dit « Jalabert » LABOULBENNE (81100)

Durée : 5 ans.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **Prend acte** de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE